Octobre, Novembre, Décembre 2026

Le Journal des Locataires

N°62

Le mot du président

Madame, Monsieur, Chers Locataires,

L'année 2026 marque une étape importante dans l'histoire de notre organisme, avec l'inauguration de notre nouvelle résidence ***« Domaine Gambus »*** et le lancement de notre nouvelle identité : **ORÉLIA.**

Ce changement de nom traduit notre volonté de poursuivre notre engagement à vos côtés, tout en affirmant notre ambition pour l'avenir. Plus qu'une nouvelle identité, ORÉLIA incarne notre souhait de construire, de réhabiliter et d'améliorer durablement votre cadre de vie.

Nous poursuivons ainsi nos programmes de construction et de réhabilitation afin de vous proposer des logements de qualité, confortables, économes en énergie et adaptés à vos besoins. Ces opérations contribuent également à répondre aux enjeux du territoire en matière de logement et à accompagner son développement.

Au-delà des projets immobiliers, notre priorité reste la même : **être à votre écoute et rester proches de vous au quotidien**. Le dialogue avec nos locataires est essentiel pour mieux comprendre vos attentes, répondre à vos préoccupations et construire ensemble un cadre de vie agréable et durable.

Avec ORÉLIA, nous poursuivons notre chemin à vos côtés, avec une proximité renforcée, un engagement toujours plus fort et une volonté accrue de nous investir pleinement pour construire l'avenir ensemble.
Je vous remercie de votre confiance et vous assure de notre entière mobilisation pour vous accompagner au quotidien.

Bien sincèrement,



Anthony CÉLÉRIEN
PRESIDENT

Inauguration

Domaine Gambus et nouvelle identité de Montelimar-Agglomération Habitat

Le 9 octobre, nous avons eu le plaisir d'inaugurer la résidence «Domaine Gambus», située à Montélimar, et de dévoiler officiellement la nouvelle identité de Montélimar-Agglomération Habitat : ORÉLIA. **Opérateur de Réhabilitation et d'Édification de Logements et de solutions Immobilières pour l'Agglomération montilienne.**





Avec ses 40 logements, le «Domaine Gambus» vient enrichir le patrimoine d'ORÉLIA et propose aux habitants un cadre de vie moderne, confortable et adapté aux enjeux actuels, notamment en matière de performance énergétique.

Cette inauguration a également été l'occasion de présenter ORÉLIA, une nouvelle identité qui traduit notre volonté de poursuivre notre engagement au service des habitants et du territoire : construire, réhabiliter, louer et accompagner.

Une nouvelle identité, une même mission : être au plus près de nos locataires et de notre territoire.

• Élection des représentants des locataires 2026

Le 7 octobre 2026 à 14 h 00, le Comité Électoral, composé de :

- M. CELERIEN Président de ORÉLIA
- M.BENSID-AHMED, Conseiller Municipal
- Mme CAMP, Co-Présidente de la CLCV Drôme-Ardèche
- Mme AYAN, Personne Qualifiée de la CLCV
- Mme BOCHATON, Présidente de la CNL Drôme

S'est réuni afin de procéder à la validation des listes proposées par les associations.

Découvrez les candidats suivants :

CLCV

FIKRI Anas
KABLAN Mine
PEREZ Anthony
MAJOT Sylvie

la cnl

BOUZIANE Salim
BURLION Isabelle
BENDELLA Benadeb
COULOMB Stéphanie

Le matériel de vote sera envoyé le 4 novembre 2026. Le scrutin aura lieu le 1**8 novembre 2026 à 14 h.**
Les résultats seront affichés **le soir même au siège d'ORÉLIA.**

À vos bulletins ! Parce que chaque voix compte, votre participation fait la différence.

• Augmentation des loyers

Une augmentation générale des loyers sera appliquée à compter du 1er janvier 2027 de + 1.15 % Sous réserve de la loi de finances 2027 et sera visible sur votre avis d'échéance de janvier 2027.

REHABILITATION DU PATRIMOINE : DES LOGEMENTS PLUS CONFORTABLES ET PLUS ECONOMES EN ENERGIE

ORÉLIA poursuit son programme ambitieux de réhabilitation de son patrimoine, mobilisant des budgets importants pour améliorer le confort des résidents, renforcer la performance énergétique des logements et contribuer à la maîtrise des consommations d'énergie.

À la suite des travaux réalisés ou en cours sur les résidences **Le Plan, Jean Moulin, Europe I et Europe II,** une augmentation des loyers sera appliquée à compter de la fin de l'année 2026 pour les locataires de Jean Moulin et dans un second temps pour les autres résidences, une communication détaillée est prévue début décembre.

La résidence **Grangeneuve** sera également concernée à l'issue de ses travaux de réhabilitation.
Ces investissements s'inscrivent dans la volonté d'ORÉLIA de proposer un patrimoine rénové, plus performant et durable, au bénéfice de la qualité de vie des résidents.

• L'art urbain au service du cadre de vie et de l'insertion !



Du 14 au 18 septembre dernier, la résidence «Le Plan», situé en Quartier Prioritaire de la Ville (QPV), a accueilli un chantier éducatif et artistique porté autour de la création et de la valorisation de ses espaces.

Après la réalisation d'une fresque murale, ce sont les huit façades de garages situées en soubassement de la résidence qui ont été à leur tour mises en couleur. Une intervention qui vient prolonger le travail artistique engagé et renforcer l'identité visuelle du site.

Ce projet a été mené en partenariat avec la Sauvegarde26, avec la participation de deux jeunes, issus des quartiers ouest, accompagnés par Remy Chieux, artiste de Couleur Graffiti, à l'origine de la fresque.

Au-delà de l'embellissement de la résidence, ce chantier constitue une véritable expérience éducative et d'insertion. Il a permis aux jeunes participants de découvrir l'univers de l'art urbain, de développer leur créativité et leur savoir-faire, mais aussi de travailler collectivement autour d'un projet concret.

À travers cette initiative, ORÉLIA poursuit son engagement en faveur de résidences plus vivantes et attractives, en soutenant des projets qui associent culture, jeunesse, insertion et amélioration du cadre de vie.

Merci à l'ensemble des partenaires et participants qui ont contribué à la réussite de cette belle initiative !

• Permanence Orélia

Les services d'ORÉLIA vous accueillent le mardi de 14h à 15h et le jeudi matin afin de vous accompagner dans vos démarches.

- Création de l'espace locataire
- Paiement du loyer par CB
- Contentieux, loyer, charges, urgences.

• Le prélèvement automatique Un moyen de paiement securise

Le prélèvement automatique est un moyen de paiement des loyers à la fois simple et sécurisé. Il permet de régler automatiquement le montant du loyer chaque mois, sans risque d'oubli ou de retard. Ce service est gratuit, évitant ainsi les frais de gestion supplémentaires. En optant pour le prélèvement automatique, les locataires assurent la régularité des paiements et minimisent les risques d'impayés.

Comment faire ?
Il suffit de remplir l'autorisation de prélèvement automatique et joindre un RIB.
Payer son loyer avec deux RIB et deux dates de prélèvement c'est possible ! et choisir deux dates de prélèvement : le 2, le 7, le 12, ou le 15 du mois.
Formulaire téléchargeable sur le site : (Rubrique téléchargement)
www.montelimar-agglomeration-habitat.fr

Des faux RIB circulent actuellement au nom d'ORÉLIA, invitant les locataires à payer leur loyer sur des comptes frauduleux.
Pour renforcer la sécurité des paiements, nous vous invitons à privilégier les modes de paiement sécurisés :

- Prélèvement automatique (formulaire SEPA à compléter et retourner),
- Paiement en ligne via votre « Agence en ligne ».

Pour toute question, nos équipes restent à votre disposition.

• Le Fulh

Une aide financière accordée en cas de difficultés

Toute personne ou famille éprouvant des difficultés particulières peut prétendre à une aide de la collectivité, pour accéder à un logement décent, s'y maintenir et disposer de la fourniture d'eau et d'énergie.

Le Fond Unique pour le Logement et l'Habitat (FULH) est un dispositif financé par le département de la Drôme. Le FULH énergie et le FULH eau se présentent sous la forme d'aides financières allouées selon certains critères. Ces aides sont destinées au règlement partiel des dettes et factures en cours concernant les charges d'énergie, d'eau et de chauffage.
L'association Diaconat Protestant a en charge l'instruction de ces demandes pour le secteur de Montélimar et les environs.
Contacter le secrétariat FULH pour obtenir un RDV au **04 75 79 70 33.**

• Chauffage collectif

Le chauffage collectif est remis en service dans les résidences de notre patrimoine afin de vous assurer un meilleur confort à l'approche de la saison hivernale.

Pour rappel, **la température de référence est fixée à 19 °C** dans les logements.
En fonction des hausses du coût de l'énergie, des augmentations de charges pourront avoir lieu sur certaines résidences au mois de novembre 2026.
En cas de problème lié au chauffage collectif, nous vous invitons à contacter directement votre prestataire **Dalkia**, qui prendra en charge votre demande au 0 800 809 300 (24h/24h)

• Demande de logement en ligne ! Un service en 1 clic !

Chez ORÉLIA, simplifiez-vous la vie en soumettant vos demandes de logement directement sur le site :
www.demande-logement-social.gouv.fr

Vous souhaitez effectuer une demande de mutation de logement ? Faites vos demandes auprès du service locatif, des logements réhabilités sont à pourvoir (Le Plan, Jean Moulin …)

• Chèque énergie

Orélia accepte les chèques énergie pour le paiement de vos factures.

N'oubliez pas d'utiliser votre chèque énergie !
Nous souhaitons vous rappeler l'importance d'utiliser votre chèque énergie, un coup de pouce financier pour **payer vos factures d'énergie** et réaliser des économies. Le chèque énergie est envoyé automatiquement aux foyers éligibles sur la base de leur déclaration de revenus.
Si vous ne l'avez pas reçu, vérifiez votre éligibilité et faites les démarches nécessaires sur le site :
https://guichet.chequeenergie.gouv.fr/guichetchq/verifier-mon-eligibilite

En utilisant le chèque énergie, vous pouvez non seulement alléger vos dépenses, mais aussi prévenir les impayés. C'est une mesure préventive essentielle pour garantir un compte locataire à jour et contribuer à un bon équilibre budgétaire.

• Carte déchèterie

Cinq déchèteries sont à la disposition des habitants et des professionnels de l'agglomération, pour toute visite et dépôt, une carte d'accès est obligatoire.

La carte de déchèterie est gratuite !
Vous pouvez effectuer votre demande en ligne sur :
https://www.montelimar-agglo.fr ou à Montélimar Agglomération, Maison des Services Publics (04 75 00 64 41)

Attention au dépôt sauvage ! Vous êtes passible d'une amende d'un montant de 1500 euros.
(Décret n°2020-1573 du 11 décembre 2020 - art. 8)

• Le Slime

Le SLIME est un programme d'information et d'action en faveur de la maîtrise de la consommation d'énergie. Il a pour finalités l'accompagnement des ménages en situation de précarité énergétique dans le logement.

Il se décline autour de 3 volets :

- L'accompagnement des ménages par la réalisation d'un diagnostic du logement et de ses usages, l'apprentissage des écogestes permettant une gestion plus adaptée des consommations d'énergie, la définition de préconisations pour améliorer le confort des habitants.
- L'animation du réseau de « donneurs d'alerte »
- L'articulation avec les autres actions conduites sur le territoire en matière de lutte contre la précarité énergétique.

• Le numérique pour tous

De septembre à décembre 2026, les conseillers numériques de Montélimar Agglomération proposent des ateliers gratuits et ouverts à tous pour apprendre à utiliser les outils numériques et réaliser des démarches en ligne.
Accompagnement individuel ou collectif : prise en main d'un ordinateur, démarches administratives, sécurité en ligne, smartphone, etc. Des ateliers spécifiques sont également proposés aux 10-20 ans.
Inscriptions obligatoires.
Contact : 06 18 80 21 36

• Le CIDFF

Le CIDFF Centre d'information sur **les Droits des Femmes et des familles** de l'Ain propose une information juridique professionnelle et gratuite, notamment pour accompagner les femmes confrontées à des violences sexistes ou sexuelles. Des permanences sont organisées dans plusieurs communes de l'Ain, sur rendez-vous.
Contact : 04 74 22 39 64
www.ain.cidff.info

• Cafés Littéraires

Les Cafés Littéraires de Montélimar, un nouvel emplacement accessible au public
Créée en 1996, l'association des Cafés Littéraires de Montélimar a pour mission de promouvoir la lecture et de rendre la littérature accessible à tous.

Elle organise chaque année un festival littéraire ainsi que des rencontres avec des auteurs, des lectures et des échanges autour des livres.

Grâce à ses bénévoles et à ses partenaires locaux, elle contribue à dynamiser la vie culturelle de Montélimar et à rapprocher les écrivains de leur public, dans un esprit de partage et de convivialité.

ORÉLIA s'est porté partenaire afin de les loger au sein de la résidence « EUROPE I » nouvellement réhabilitée. Vous pouvez les retrouver 3, place de l'Europe Montélimar.

• Atelier Eco-Consommation

MIEUX CONSOMMER AU QUOTIDIEN !

Le 1er octobre dernier, Orélia, en collaboration avec le CEDER, a organisé un atelier dédié à l'éco-consommation. Les locataires étaient invités à participer autour d'un jeu ludique pour mieux comprendre leurs habitudes de consommation et découvrir des astuces simples pour consommer plus responsable au quotidien, tout en réalisant des économies.

Envie d'en savoir plus ?
Venez participer à nos prochains ateliers thématiques et découvrez des conseils pratiques pour améliorer votre quotidien !
Contact : Mme TOMAS 06 72 96 08 28

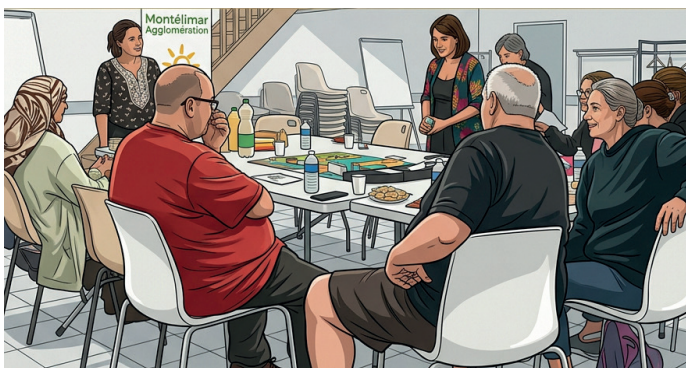

Votre agence en ligne ORÉLIA

Votre **agence en ligne Orélia** : vos démarches en quelques clics !

Avec l'agence en ligne Orélia, accédez à vos services locataires directement depuis votre ordinateur, tablette ou smartphone, à tout moment et où que vous soyez.

Pour simplifier vos démarches et faciliter vos échanges avec nos équipes, créez dès maintenant votre compte sur notre site internet **www.orelia-sa.com**, rubrique **Mon agence en ligne.**

Orélia reste à vos côtés pour vous accompagner au quotidien !

Pour nous joindre :

ACCUEIL DU PUBLIC
Accueil physique :
du lundi au vendredi : de 8 h 45 à 12 h 30
Après-midi de 13h30 à 16h30 (uniquement sur rendez-vous)
Accueil téléphonique : 04 75 01 69 80
standard téléphonique aux heures d'ouverture

Astreinte technique 06 71 27 91 78
Du lundi au vendredi 12h30 - 13h30 / 16h30 - 8h45
Les week-ends et jours fériés 24h/24h
Attention : numéro réservé aux urgences(incendies, inondations, engorgements de colonne...)

contact@orelia-sa.com
ORÉLIA
Tour H - 3 place Clemenceau - CS 40293
26207 Montélimar Cedex

www.orelia-sa.com

Suivez-nous !

Directeur de la publication : Jean-François SICOT
Rédaction : Lynda Tomas
Services d'ORÉLIA
Photos : Lynda Tomas
PAO et impression : imprimerie Bayle Montélimar
Papier recyclé – ISSN : 2801-1597 - Tirage 2000 ex
Périodique

orelia